RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

RCS : [redacted]
Code greffe : 1303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de [redacted] atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1956 B 00681
Numéro SIREN : 056 806 813
Nom ou dénomination : LA PROVENCE

Ce dépôt a été enregistré le 05/03/2024 sous le numéro de dépôt 5840

LA PROVENCE
Société Anonyme au capital de 7.685.634,00 euros
Siège social : 248, avenue Roger Salengro
13015 Marseille, 15e arrondissement
056 806 813 RCS Marseille

(ci-après, la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 13 FEVRIER 2024

Le treize février deux mille vingt-quatre, à quatorze heures,

Le conseil d'administration de la Société (le « **Conseil d'Administration** » ou le « **Conseil** ») s'est réuni au siège social de la Société et par visioconférence, sur convocation de son Président.

La réunion est présidée par Monsieur Laurent GUIMIER, président du Conseil d'Administration (le « **Président** »).

Madame Fatima LABIDI, invitée à assister à la présente réunion, est désignée secrétaire de séance.

Sont présents ou représentés les administrateurs suivants :
- Laurent GUIMIER
- Tanya SAADE ZEENNY (en visioconférence)
- Véronique SAADE
- Benoît TOURNEBIZE
- Fabrice NECAS
- Muriel BERNARD-REYMOND
- Julie DAVICO-PAHIN
- François FRANCESCHI

Assistent également au Conseil d'Administration :
- Gabriel D'HARCOURT : Directeur Général
- Eric BRETON : Secrétaire du Comité Social et Economique (CSE)
- Michelle FOUQUE : Représentante du CSE
- Florent GOMEZ : Représentant du CSE
- Julien FARINA : Représentant du CSE
- Joëlle BOUCHARD : Commissaire aux Comptes représentant le cabinet KPMG
- Aurélie KADOCH : Commissaire aux Comptes représentant le cabinet C2C

****
****

Deuxième résolution – Evolution de la composition du Conseil d'Administration

- **Prise d'acte de la démission de Laurent GUIMIER de ses fonctions de Président du Conseil d'Administration de la Société**

Monsieur Laurent GUIMIER annonce qu'il démissionne de son mandat de Président du Conseil d'Administration.

(…)

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration prend acte de la démission de Monsieur Laurent GUIMIER de ses fonctions de Président du Conseil d'Administration de la Société.

- **Nomination de Véronique SAADE en qualité de Président du Conseil d'Administration**

Monsieur Laurent GUIMIER expose qu'il y a lieu de nommer un nouveau Président du Conseil d'Administration et informe les administrateurs que la candidature de Madame Véronique SAADE a été proposée en qualité de Président du Conseil d'Administration.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide de nommer Madame Véronique SAADE en qualité de Président du Conseil d'Administration, à compter des présentes et pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer en 2024 sur les comptes annuels 2023.

(…)

Madame Véronique SAADE déclare accepter les fonctions de Président du Conseil d'Administration qui viennent de lui être confiées, et n'être frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions et satisfaire à la règle de limite d'âge fixée par les statuts.

Le Conseil d'Administration en prend acte.

- **Prise d'acte de la démission de Laurent GUIMIER en qualité d'administrateur**

Madame Véronique SAADE informe le Conseil que Monsieur Laurent GUIMIER démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet à l'issue de la présente réunion et le remercie pour le travail effectué.

(…)

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide de prendre acte de la démission de Monsieur Laurent GUIMIER en qualité d'administrateur de LA PROVENCE à l'issue de la présente réunion.

- **Cooptation de Jean-Christophe TORTORA en qualité d'administrateur**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide :

1. De coopter Monsieur Jean-Christophe TORTORA, né le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted] et demeurant [redacted] en remplacement de Monsieur Laurent GUIMIER, démissionnaire, en tant

qu'administrateur de LA PROVENCE, jusqu'à la confirmation de sa nomination par la prochaine assemblée générale, ce remplacement prenant effet à l'issue de la présente réunion et pour la durée restante du mandat de Monsieur Laurent GUIMIER soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer en 2025 sur les comptes annuels 2024 ;

2. De prendre acte de ce que Monsieur Jean-Christophe TORTORA n'est frappé d'aucune incompatibilité lui interdisant l'exercice desdites fonctions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

****
****

Pour extrait certifié conforme

Monsieur Gabriel D'HARCOURT
Directeur Général

